



OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER·ÈRE EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Profil sénior

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Situé à l'ouest de l'agglomération rennaise, le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande rassemble les Communautés de communes de Brocéliande, Montfort et Saint-Méen Montauban (72 000 habitants, 33 communes), pour le compte desquelles il met en œuvre plusieurs compétences et missions.

Le territoire met en place un Service commun de Conseil en Énergie Partagé sur le territoire de Brocéliande Communauté et de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban.

La création de ce service s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Plans climat-air-énergie territoriaux des EPCI.

Approuvés en 2023, les PCAET ont la particularité de comporter des actions mutualisées aux 3 EPCI membres du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande, des actions communes et des actions portées en propre par chaque EPCI.

Les EPCI mènent actuellement une étude de planification énergétique qui place les énergies renouvelables au cœur des préoccupations, notamment pour augmenter la production d'énergie renouvelable, tout en maîtrisant les consommations énergétiques. Un lien évident avec les projets de production d'EnR sur le patrimoine public (PV, réseau de chaleur, etc.) ressort des premières conclusions de l'étude.

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale des Services du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande et en lien avec les 2 intercommunalités, le CEP accompagne les collectivités (les 2 intercommunalités et leurs communes à l'exception de la commune de Bréal-sous-Montfort) dans la maîtrise de leurs consommations et dépenses énergétiques ainsi que dans la mise en œuvre de plans d'actions d'amélioration de la performance énergétique.

Le CEP entretient des liens réguliers avec le service SERENE 35, service du SDE35 dédié à la rénovation énergétique des bâtiments publics, dont l'objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique et de faciliter le passage à l'acte en apportant aux collectivités un accompagnement technique et financier sur des opérations de rénovation globale ou des travaux d'efficacité énergétique.

Le Syndicat recrute deux CEP – un profil sénior qui justifie d’une expérience de plusieurs années dans le domaine de l’énergie et un profil junior en début de carrière – pour piloter et animer le service Conseil en Énergie Partagé sur le territoire de Brocéliande Communauté et de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban.

Le service CEP viendra étoffer le pôle énergie déjà existant au sein du Syndicat mixte. Le syndicat porte en effet un service nommé « Conseil Renov’Énergie » en charge des missions suivantes :

- Informations et conseils tout public (ménages modestes et très modestes, ménages intermédiaires et aisés) sur les sujets liés à la rénovation de l’habitat (énergie, adaptation, insalubrité).
- Animation, sensibilisation et communication auprès du Grand Public sur la rénovation énergétique de l’habitat (aides financières, matériaux, équipements, arnaques) et sur les économies d’énergie et d’eau dans le logement.
- Informations auprès de professionnels du bâtiment (artisans, collectif DOREMI) sur les aides financières et sur les missions du service pour être identifiés et relais auprès des ménages.
- Accompagnement tout public avec visite du logement et évaluation énergétique.

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ADHÉRENTES

La feuille de route prévisionnelle définie par les élu-es des 2 intercommunalités, pour les trois premières années du service CEP, se décline de la manière suivante :

- Inventorier le patrimoine bâti existant,
- Réaliser les audits et bilans communaux et communautaires (s’ils ne sont pas déjà réalisés ou anciens, ou le cas échéant, les compléter/actualiser),
- Mettre en œuvre des projets communaux et communautaires.
- Réaliser les bilans d’activités (reporting de l’activité, remontée des résultats auprès des services PCAET des 2 intercommunalités).

Afin d’apporter une réponse adaptée à chaque adhérent du service CEP, le-la conseiller-ère réalise un bilan énergétique global du patrimoine.

Cet état des lieux a pour but :

- De fournir aux élu-es un bilan de la situation initiale
- D’identifier les principaux enjeux énergétiques
- De proposer des préconisations hiérarchisées pour réduire les consommations et agir contre la hausse des consommations et dépenses d’énergies.

Le conseiller assure un suivi personnalisé pour chaque commune et communautés de communes adhérentes au service :

- Suivi des consommations et pérennisation des économies,
- Focus sur un ou plusieurs éléments de patrimoine : pré-diagnostic de bâtiment, faisabilité d’utiliser des énergies renouvelables, analyse et aide à l’interprétation de l’audit énergétique ou de l’étude, mise en œuvre d’actions sur l’éclairage public ou sur le parc de véhicules, etc.
- Accompagnement de projets : recherche de financements, aide à la rédaction de cahiers des

charges, à l'analyse des offres, visites de chantier, etc.

ANIMATION TERRITORIALE

- Sensibiliser les élus, techniciens et usagers des bâtiments (conférences, visites, rédaction de fiches techniques ou retours d'expérience, etc.),
- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, visites) à destination des adhérents,
- Contribuer à la réalisation des supports pédagogiques et de communication (newsletter, fiches techniques, site Internet),
- Mettre en place des actions collectives (valorisation CEE, commandes groupées, etc.),
- Valoriser les expériences et les travaux,
- Participer aux réseaux de niveau départemental, régional et national,
- Réaliser une veille réglementaire, technologique et documentaire.

MISSION TRANSVERSALE

- Participer à la réflexion collective et prospective pour le développement et l'organisation territoriale du Pays de Brocéliande,
- Participer aux réunions d'équipe pour prendre connaissance ou faire remonter des éléments en rapport avec les missions confiées,
- Elaborer toutes les délibérations afférentes au service.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Cycle de travail : 39 h – 22 jours de RTT

Moyens mis à disposition :

- Matériels : ordinateur portable ou tablette + logiciels de gestion
- Equipement de protection individuelle (EPI)
- Véhicule de service pour déplacements

Contraintes du poste :

- Déplacements sur le territoire et hors territoire
- Disponibilité (réunions et animations ponctuelles en soirée ou le week-end)

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

Le candidat devra détenir de solides connaissances techniques et réglementaires ainsi qu'une expérience professionnelle probante dans le domaine de l'énergie (thermique du bâtiment, production, maintenance, photovoltaïque, isolation, installations CVC, EnR, etc.).

Connaissances :

- Formation Bac + 2 / Bac + 3 (BTS, DUT, licence professionnelle) avec spécialisation dans le domaine de l'énergie

- Connaissance des procédures de la commande publique et du droit de l'urbanisme et de la construction,
- Connaissance des acteurs de la thématique,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales,
- Connaissance/maîtrise des enjeux liés au climat et aux énergies renouvelables,
- Maîtrise des logiciels de bureautique et des méthodes analytiques d'évaluation.

Qualités/qualifications requises :

- Maîtrise de la gestion de projets,
- Capacité d'animation et de travail en équipe
- Aisances relationnelle et rédactionnelles, sens de la pédagogie et de l'écoute, capacité de synthèse
- Capacité d'initiative, force de proposition
- Rigueur, capacité d'organisation, respect des délais, procédures et formalisme
- Autonomie, disponibilité et agilité,
- Permis B indispensable (déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire, ponctuellement à l'échelle régionale).

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Recrutement contractuel (contrat de projet 3 ans) à temps complet. Rémunération sur cadre d'emploi catégorie B en fonction de l'expérience et du niveau d'études.

Régime indemnitaire + prestations sociales (chèques déjeuner ; Participation à la complémentaire santé et à la prévoyance ; Comité National d'Action Sociale). Possibilité de télétravail.

Lettre de motivation et CV à transmettre avant le 18 novembre 2024 à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande par mail uniquement (format PDF) à rh.compta@pays-broceliande.bzh

Prise de poste envisagée : le plus rapidement possible.

Plus d'informations par mail à direction@pays-broceliande.bzh